



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général;

Mesures préventives dans le contexte du COVID-19

- Jusqu'à nouvel ordre, les séances du conseil des maires seront tenues à huis clos. Les élus devant participer pourront le faire par vidéoconférence et l'enregistrement de la séance du conseil des maires sera disponible sur le site de la MRC des Appalaches.
- Les citoyens qui désirent poser une question peuvent le faire en faisant parvenir celle-ci 24 heures avant la séance du conseil au (418) 332-2757 poste 220 ou par courriel : info@mrcdesappalaches.ca
- Vous retrouverez l'ordre du jour pour la séance du conseil des maires le vendredi précédent celle-ci, sur notre site internet.
- Les bureaux de la MRC demeureront fermés à la population jusqu'à nouvel ordre dans le but de protéger nos employés pour le bon fonctionnement de la MRC. Pour obtenir des services ou pour informations, vous pouvez toujours appeler au 418 332-2757 poste 220 ou par courriel : info@mrcdesappalaches.ca
- Pour le dépôt de documents, vous pouvez les laisser à l'endroit prévu à cette fin à la réception de la MRC.
- La MRC continuera d'offrir les services aux citoyens et aux municipalités, en privilégiant le travail et les communications à distance.

La MRC mettra les informations à jour régulièrement sur son site Internet et la page Facebook Région de Thetford.

Nous vous invitons à consulter le site quebec.ca/coronavirus ou pour obtenir de l'information en appelant au **1 877 644-4545**.

Nous tenons à vous remercier de votre compréhension et de votre collaboration.
Soyons tous vigilants afin que la situation se rétablisse le plus rapidement possible.

DONNÉ à Thetford Mines, ce 8 octobre 2020

Louis Laferrière, directeur général et
secrétaire-trésorier